



M.N. VOULANGIS LE 13.04.2015

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 12.04.2016

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 12 avril 2016 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

- Présents 16/19: Monsieur BARILLER, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Madame BURGER, Madame BUZONIE, Monsieur CORNELOUP, Madame GUTH, Monsieur HERMANN, Madame LABORIE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, Madame NOURY, Madame ROBACHE, Monsieur SAGNES, Monsieur TRUFFIER, Madame VALAHU.
- Excusés 2/19: Madame ARIZZI (pouvoir à Monsieur MOLET), monsieur LEGENDRE (pouvoir à Monsieur NAILLOU)
- Absents 1/ 19 : Monsieur JARLOT
- Secrétaire de séance : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 16.03.2016

1- Ordre du jour :

Est proposé de rajouter à l'ordre du jour 3 points :

- Position de la boîte de connexion fibres optiques.
- Peinture de la salle du conseil.
- Plantations de la sente piétonne

2- urbanisme

- **Division cadastrale** E1237 et 890 pour alignement terrain rue du bout d'en Haut. Frais du géomètre R. CHOLET pour 790 €ht / 948 € ttc

→ Accord du conseil à l'unanimité.

- Pour les maisons neuves qui changent de propriétaire, un certificat de conformité de raccordement à l'assainissement collectif sera demandé au fermier pour remettre en mairie. A ce jour, seule la conformité du raccordement à une installation individuelle est demandée.

→ Accord du conseil pour cette délibération à l'unanimité

3- Finances

- **Tracteur**

Un tracteur / tondeuse est proposé pour permettre la tonte des grands espaces. Il s'agit d'un matériel de marque GRILLO, 18 CV, avec plateau de coupe de 113 cm et bac de 450 l.

Coût 7094 €ht / 9700 €ttc.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

- **Fenêtre mairie**

Il est proposé le remplacement de 7 fenêtres et un châssis fixe simple vitrage par des produits double vitrage. Cet équipement permettra ainsi l'isolation de la totalité des baies de la mairie. Le prestataire retenu par la commission travaux est : Les Fermetures de la Brie pour un devis de 7094 €ht / 7484.17 €ttc

→ Pour 17

Abstention 0

Contre 1 (Monsieur Hermann)

→ Le conseil a adopté le projet

- **Peinture**

Dans le cadre de la réfection de la salle du conseil municipal, la commission travaux propose un devis de peinture. L'entreprise choisie est la société LIERMANN DECO pour un devis de 4678 e ht / 5613.60 € ttc.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

4- Divers

- **Boîte de connexion.**

Il s'agit d'un bâtiment de 2.5 m x 2.5 m x 2.5m qui regroupe les arrivées et départs de la fibre optique qui va équiper Voulangis.

La commune propose plusieurs sites, l'entreprise retient l'emplacement près du local technique route de Melun.

Pour « l'embellir », le conseil choisit un coloris sable et propose de l'entourer de végétation pour le dissimuler au mieux.

Accord du conseil à l'unanimité.

- **Plantation sente piétonne**

Une étude avec devis est en cours pour border les nouvelles sentes piétonnes route de Melun.

Les plantations sont prévues pour Octobre prochain pour minimiser les besoins d'arrosage.

- **Téléphone.**

Une étude est menée pour moderniser notre installation et réduire les coûts. Lionel Truffier proposera après confirmation des factures télécom :

- Suppression de 3 lignes indépendantes (écoles et cantines) et leurs abonnements par une intégration directe sur l'Autocom de la mairie.
- Fax sur écran,
- Utilisation d'une ligne gratuite avec modification de l'abonnement

Il est à noter que le coût de ces modifications serait amorti sur 2 ans.

5- Budget eau et assainissement. M49

- **Compte de gestion 2015**

Monsieur MOLET présente au conseil le compte de gestion de la Trésorerie de Magny-le-Hongre dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section fonctionnement : excédent de 124.606,64 €

Section investissement : excédent de 379.312,53 €

Celui-ci est voté à l'unanimité par le Conseil.

- **Compte administratif exercice 2015**

Monsieur MOLET présente au conseil le compte administratif 2015 du service annexe de l'assainissement qui est rigoureusement identique au compte de gestion précédemment présenté, et dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section fonctionnement : excédent de 124.606,64 €

Section investissement : excédent de 379.312,53 €

Le maire ayant quitté la séance, sous la présidence de Mr NAILLOU, le conseil municipal adopte le compte administratif 2015 à l'unanimité.

● **Budget - Affectation des résultats**

Le montant du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 s'établit à 59.541,23 € et le résultat d'investissement de l'exercice est de -7.141,23 €

Il est proposé d'affecter au budget unique de l'exercice 2016 à la section d'investissement au compte 001 la somme de 379.312,53 € et d'affecter au compte 002 de la section de fonctionnement de la somme de 124.606,64 €.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● **Budget 2016 M49**

Monsieur MOLET présente le budget 2016 du service annexe de l'assainissement qui s'équilibre par chapitres et par sections de la façon suivante :

Section de fonctionnement :	Dépenses :	203.535,64 €
	Recette :	203.535,64 €
Section d'investissement :	Dépenses :	602.375,53 €
	Recette :	602.375,53 €

→ Approbation du conseil à l'unanimité.

Il est expliqué par Monsieur MOLET que ce budget devrait permettre de réaliser complètement la prochaine phase de la 6^{ème} tranche d'assainissement (Vieille route, Route de Melun, Sente du puits la lune) sans avoir recours à des emprunts. Seuls les territoires de St Martin ou près du chemin vert ne seront pas couverts.

Les engagements terminés et une prévision affinée de la dernière tranche envisagée (Rue de la croix St Nicolas) pourront permettre vraisemblablement comme déjà évoqué, de baisser la taxe sur l'assainissement au 1^{er} janvier 2017

6- Budget communal M 14

● **Compte de gestion 2015**

Monsieur MOLET présente au conseil le compte de gestion de la Trésorerie de Magny-le-Hongre dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section fonctionnement :	excédent de 589.122,95 €
Section investissement :	excédent de 151.275,82 €

Celui-ci est voté à l'unanimité par le Conseil.

● **Compte administratif exercice 2015 :**

Monsieur MOLET présente au conseil le compte administratif communal 2015 qui est rigoureusement identique au compte de gestion précédemment présenté, et dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section fonctionnement :	excédent de 589.122,95 €
Section investissement :	excédent de 151.275,82 €

Le maire ayant quitté la séance, sous la présidence de Mr NAILLOU, le conseil municipal adopte le compte administratif 2015 à l'unanimité.

● **Budget - Affectation des résultats**

Le montant du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 s'établit à 223.592,49 € et le résultat d'investissement de l'exercice est de 305.103,75 €

Il est proposé d'affecter au budget unique de l'exercice 2016 à la section d'investissement au compte 001 la somme de 151.275,82 € et d'affecter au compte 002 de la section de fonctionnement de la somme de 589.122,95 €.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● Taux communaux

Lors de sa séance, il est proposé au Conseil d'appliquer le coefficient de 1,000 pour les taxes locales, c'est-à-dire pas de changement par rapport à celles de 2015.

- Taxe d'habitation 11.44
- Taxe foncier bâti 21.48
- Taxe foncier non bâti 48.02

→ Accord du conseil à l'unanimité.

● Subventions

Le Conseil décide de voter à l'unanimité les subventions pour l'Amipec et le CCAS

- CCAS **3.500 €**
- Subventions administrative (AMIPEC) **2.000 €**

Le conseil propose de voter les subventions à diverses associations dont la liste est annexée pour l'année 2016 à l'article 6574 « subventions » pour un total de **4.000 €** :

- Comité des fêtes 600 €
- Gymnastique volontaire 400 €
- Club rencontre et amitié 1000 €
- Pompiers de Crécy 100 €
- Secours catholique 100 €
- Fondation patrimoine 100 €
- Anciens combattants 150 €
- Amis du 104 400 €
- Divers 1150 €

→ Le conseil approuve ces subventions à l'unanimité

● Budget 2016 M14

Monsieur MOLET présente le budget 2016 de la commune qui s'équilibre par chapitres et par sections de la façon suivante :

Section de fonctionnement	Dépenses :	1.458.937,95 €
	Recettes :	1.458.937,95 €
Section d'investissement	Dépenses :	659.373,04 €
	Recettes :	659.373,04 €

→ Accord du conseil à l'unanimité.

Monsieur MOLET informe le conseil des conséquences positives de ses choix.

Une somme particulièrement importante est dégagée pour les investissements, ce qui n'est pas arrivé depuis vingt ans. C'est un budget particulièrement ambitieux et volontaire.

Nous pouvons citer les principaux chantiers retenus pour 2016 :

- Création de la sente piétonne avec busage de la partie haute de la route de Melun

- Poursuite des travaux au titre de la loi Handicap (2ème année sur 6 prévues)
 - Poursuite du programme de renforcement de la défense incendie
 - Poursuite des travaux d'optimisation de pression d'eau engagés en 2015
 - Mise en place de 3 abris bus (les plus fréquentés en priorité)
 - Aménagement d'espaces verts paysagés
 - Rachat de parcelles rue du Luttin pour rétablir la continuité des trottoirs
 - Lancement de la réfection totale de la rue du Bout d'en Haut
 - Travaux de la salle de conseil
 - Changement des fenêtres de la mairie en double vitrage
 - Implantation de bornes à verre semi-enterrées
 - Rénovation et passage en LED de l'éclairage public
- Et lancement de plusieurs études pour travaux futurs ambitieux

**Prochain conseil municipal :
Jeudi 12 mai 2016**

La séance est levée à 0h 20